

Département d'Études Françaises, UWO, Hiver 2013
FR4810B Syntaxe avancée – Section 001

Plan de Cours

Professeur	Jacques Lamarche	Courriel	lamarche@uwo.ca
Bureau	UC 134	Horaire	Mardi: 11h30 à 12h30
Heures	Mercredi, de 10h00 à 12h00,		Vendredi: 11h30 à 13h30
de bureau	ou sur rendez-vous	Local	WL 257

Description

L'objectif de ce cours est de permettre aux étudiant.e.s d'approfondir leur connaissance de la syntaxe du français en abordant une série de constructions qui illustrent en quoi une approche théorique permet de poser un regard différent sur la langue de celui que propose la grammaire traditionnelle. Le livre qui guidera la discussion est *Constructions méconnues du français* (Tellier et Valois, 2006), un ouvrage qui présente dans un langage clair et sans formalisation à outrance une série de constructions du français ayant retenu l'attention de la théorie linguistique dans les 40 dernières années. En plus d'exposer les avancements de l'analyse dans les dernières décennies et de leur permettre de mieux saisir plusieurs subtilités du français, le cours permettra aux étudiants d'aiguiser leur sens critique et leur capacité à construire une argumentation complexe sur la base de faits linguistiques.

Objectifs du cours

À la fin du cours, les étudiants seront en mesure de :

- Comprendre la démarche derrière l'approche générativiste dans la description des faits linguistiques, et savoir l'appliquer à des exemples concrets ;
- Saisir plusieurs subtilités d'un ensemble de constructions complexes du français ;
- Comprendre 0.24 0 0 0.24 304.4568 303.6 cm BT 50 0 0 50 0 0 Tm /TT2.0 1 Tf () Tj ETQ 0.24 0 0 0.2

Évaluation :

Travaux pratiques (4 x 10%)	40%
Test mi-session	15%
Exposé oral	10%
Présence et participation	10%
Travail final	25%

Présentation en classe et travail final :

Ces deux travaux sont basés sur l'analyse de quelques cas qui illustrent des constructions qui sont discutées dans le cours. L'étudiant.e devra tout d'abord trouver, à travers des lectures de textes provenant de sources diverses, 5 exemples qui illustrent 5 cas de constructions différentes discutés dans le cours. Pour la présentation -- environ 10-15 minutes -- l'étudiant.e doit d'abord présenter ses 5 exemples en indiquant de quels types de constructions il s'agit, et ensuite présenter à la classe le détail de l'analyse de 2 de ces exemples. Dans le travail final, qui devrait faire en 5 et 10 pages à simple interligne et demi, l'étudiant.e donnera l'analyse complète des 5

Quelques notes supplémentaires :

Qualité du français: Les étudiant.e.s sont tenu.e.s de porter attention à la qualité de la langue écrite pour leurs travaux. L'enseignant pourra soustraire **jusqu'à 25% de la note totale d'un travail**. Cette politique s'applique aux travaux faits à l'extérieur de la salle de classe (les **travaux pratiques** et le **travail final**). Pour les parties en prose du test de mi-session, on ne tiendra compte que du bon emploi de la terminologie linguistique présentée durant le cours et de la clarté globale de l'expression écrite.

Critères d'évaluation pour la qualité du français:

1. **Grammaire:** les étudiant.e.s sont tenus de respecter les aspects de la grammaire appropriés pour un cours de 4^e année de français (les accords grammaticaux, le temps des verbes, la ponctuation, et ainsi de suite)
2. **Orthographe lexicale:** aucune erreur d'orthographe lexicale ne sera tolérée: l'emploi systématique d'un bon dictionnaire s'impose pour vérifier les doutes orthographiques.
3. **Terminologie linguistique :** il sera nécessaire de bien démontrer que la terminologie introduite dans le cours est maîtrisée dans les travaux écrits.

NOTA BENE: Il est *FORTEMENT* conseillé de finir tout travail écrit avec suffisamment de temps à l'avance pour vous permettre une relecture soignée des aspects formels de l'expression.

Prérequis : Le cours FR3810A/B est un prérequis pour ce cours:

You are responsible for ensuring that you have successfully completed all course pre-requisites and that you have not taken anti-requisite course. Lack of pre-requisites may not be used as basis of appeal. If you are not eligible for a course, you may be removed from it at any time, and you will receive no adjustment to your fees. These decisions cannot be appealed.

Pénalités pour les travaux remis en retard:

A penalty of 2% per working day will apply to assignments submitted late.

Test manqué pour des raisons médicales ou autres:

If you must miss a test for reasons beyond your control, adequate justification (and, where possible, advance notice) is required. Should you miss a test due to illness, a doctor's certificate is required. All such requests for academic accommodation must be addressed to the Academic Counsellor of the Faculty where you are registered (who will in turn make a recommendation, if necessary, to the course instructor).